

Toulouse, le 22 mai 2015
DCT/DA/Geipan

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

LOUAN-VILLEGRUIS-FONTAINE (77) 13.10.2014

CAS D'OBSERVATION

1 - CONTEXTE

Le 02.11.2014, le GEIPAN reçoit par mail du témoin le questionnaire d'observation « témoignage standard » complété concernant l'observation sur la commune de LOUAN-VILLEGRUIS-FONTAINE (77), le 13.10.2014 vers 6h10, d'un phénomène lumineux dans le ciel de nature inconnue.

Des précisions sur le lieu d'observation sont apportées, sur notre demande, par le témoin par mail le 31.01.2015.

2 - DESCRIPTION DU CAS

Voici la présentation de ce cas, narrée par ce témoin :

« Lundi 13 octobre 2014, alors que je me rendais sur mon lieu de travail, en voiture, accompagné de ma fille, arrivé aux alentours du point de coordonnées GPS 48.633170, 3.460528, j'ai fait une observation étrange.

La nuit était claire et dégagée, on voyait clairement les étoiles. Sur cette route de campagne il n'y a pas de pollution lumineuse.

Arrivé au point cité plus haut, vers 6h10, j'ai vu au loin dans le ciel à une hauteur de 60° et en direction du point GPS 48.638096, 3.397168, un point lumineux, que je pensais initialement être une étoile, descendre vers le sol en obliquant légèrement pendant une seconde puis remonter vers le ciel toujours en obliquant pendant une autre seconde puis disparaître soudainement. La trajectoire ressemblait un peu à une virgule à la façon du logo de la marque Nike (désolé pour la pub). A noter qu'il n'y avait pas de traînée lumineuse.

Je suis resté silencieux mais j'ai bien vu que ma fille assis a coté de moi avait également vu quelque chose. Je lui ai posé la question "As tu vu la même chose que moi ?" ... sa réponse fut affirmative.

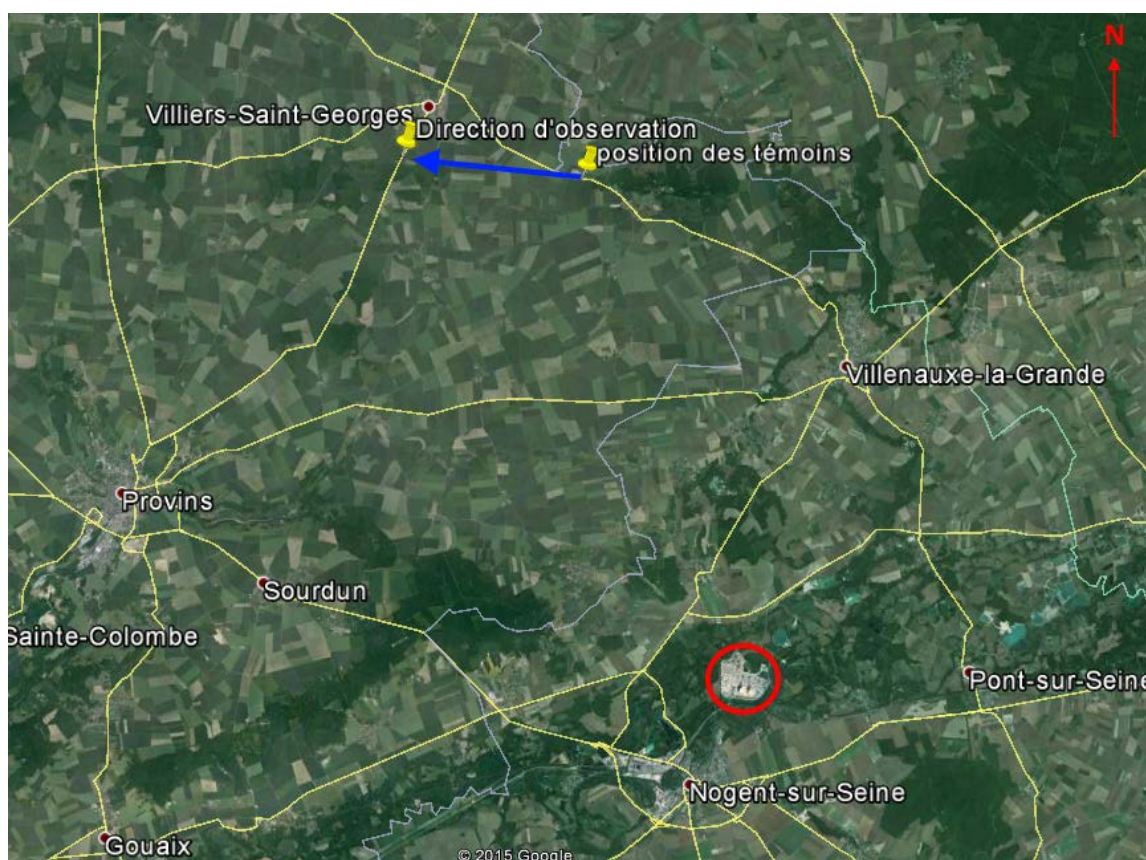
Il n'y avait pas d'autre véhicule sur la route. »

3 - DEROULEMENT DE L'ENQUETE

3.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

La position des témoins est représentée par le plot jaune et la direction d'observation du PAN par la flèche bleue, renseignées selon les coordonnées GPS fournies par le témoin n°1.

La position du site de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine est matérialisée par le cercle rouge.



3.2. SITUATION METEOROLOGIQUE

La [plus proche station](#) du lieu d'observation est celle située à Troyes (10), à environ 60 km à vol d'oiseau au sud-est de la position des témoins.

Les données de cette station pour ce jour à 6:00, soit environ 10 minutes avant l'observation nous renseignent sur :

- Le vent : soufflant depuis l'azimut 180° (sud) à 17km/h, avec des rafales à 28 km/h.
- La couverture nuageuse : **ciel couvert** (7/8).
- La visibilité (15 km).

Ces données météorologiques sont corroborées par les relevés de la station de l'aéroport d'Orly (Code OACI : LFPO) qui font état en particulier d'un ciel nuageux.

En résumé, les données météorologiques recueillies font état d'un temps couvert, avec un vent faible de secteur sud et une bonne visibilité.

3.3. SITUATION ASTRONOMIQUE

A noter la présence de la lune en phase 0.75 (gibbeuse) non loin de l'emplacement décrit par le témoin pour la position du PAN, soit à une hauteur de 58° et un azimut sud-sud-ouest (195°).

Sirius est également présent bas sur l'horizon sud.

3.4. SITUATION AERONAUTIQUE

Les témoins se trouvent relativement éloignés des deux grands aéroports Parisiens, soit à environ 80 kms à l'ouest pour Orly et 78 kms au nord-ouest pour Roissy.

3.5. ANALYSE

On pourra s'étonner en premier lieu de la divergence entre les déclarations du témoin faisant état dans le questionnaire de la « *nuit claire et dégagée* » et qu'ils « *voyaient clairement les étoiles* ».

Aucun des relevés météorologiques des stations les plus proches ne confirment ces points, faisant état au contraire d'un ciel nuageux à couvert, et ce au moins jusqu'à 7h.

L'heure ou la date donnée par le témoin n°1 seraient-elles erronées ?

Le second point intéressant est la concomitance de l'observation d'un drone au-dessus de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine, peu de temps avant l'observation du témoin.

La centrale est localisée (voir chapitre « *situation géographique* » page 2) à environ 14 km au sud-sud-est de la position des témoins.

La [source](#) de cette information est le site Internet de la chaîne de TV locale « Canal32 », localisée dans l'Aube, qui titre ainsi : « *Le 13 octobre à 5h57, un drone a survolé la centrale de Nogent* ». L'article est reproduit en intégralité ci après.

Diffusion le 30/10/2014

Mise à jour 14h - Des "lumières" ont été aperçues par deux fois, durant les nuits du 13 et 19 octobre au-dessus de la centrale nucléaire de Nogent sur Seine. Des survols similaires non identifiés ont été enregistrés au-dessus de six autres centrales en France entre le 13 et le 20 octobre.

Selon nos informations, un plan de mobilisation a bien été déclenché sur le site de Nogent le lundi 13 octobre. Suite à cet incident, à 5h57, une patrouille de sécurité a aperçu un aéronef "en vol stationnaire" au-dessus de la centrale. La Protection de Site a été immédiatement alertée et les gendarmes du peloton de sécurité dédié à la centrale se sont rendus sur place et ont constaté le départ de l'objet.

Un Plan d'alerte a été déclenché une demie-heure plus tard. Par mesure de sécurité, un filtrage a été mis en place à l'entrée du site.

Personne ne sait pour l'instant s'il s'agit ou non de drones ou d'aéronefs. Mais l'espace de survol aérien étant interdit au-dessus de ce genre de site, EDF a déposé plainte le 21 octobre.

Des renforts de gendarmerie ont été déployés depuis le 20 octobre autour de la centrale Nogentaise. Une enquête est en cours pour déterminer l'identité de cet engin volant, assimilable à un drone.

Le directeur de la communication du site affirme que ces survols n'ont "pas eu d'impact direct" sur les installations, leur fonctionnement ou leur sûreté. Il évoque cependant une "vigilance accrue" après ces événements. Des mesures de sécurité supplémentaires pourraient être mises en place, mais elles resteraient confidentielles.

Selon Greenpeace, qui nie être impliquée dans ces survols, "ceux-ci ont eu lieu parfois le même jour sur quatre sites éloignés, Bugey, Gravelines, Chooz, Nogent-sur-Seine, le 19 octobre par exemple, ce qui témoigne d'une opération de grande envergure".

Les hypothèses pouvant être envisagées sont peu nombreuses, mais une seule semble relativement convaincante, en l'état des données exploitables.

On songera en particulier au drone évoqué ci-dessus et qui, après avoir survolé la centrale, aurait pu se déplacer en direction du nord-nord-ouest, sur une distance d'environ 16 kms pour être visible depuis la position du témoin environ 13 minutes plus tard ; ce qui n'est pas incompatible avec l'autonomie connue des drones « commerciaux » classiques (environ 8 à 20 minutes selon les batteries) ni avec leur vitesse (5 à 10 m/s).

Le pilote d'un tel drone aurait cependant été obligé de le suivre en se véhiculant afin de conserver un visuel sur son engin, ce qui est loin d'être évident en ligne droite entre l'emplacement de la centrale et le point d'observation tel que défini par le témoin n°1.

La signalisation lumineuse n'étant pas réglementée pour ce type d'engin (dont le vol est de toute façon interdit de nuit), il est possible qu'il n'ait été équipé que d'un feu blanc, ou que les autres lumières ne soient pas discernables à distance.

Il aurait été par ailleurs bien utile de connaître une description du drone (caractéristiques physiques et dynamiques) observé par les équipes de sécurité de la centrale de Nogent-sur-Seine afin de la comparer avec celle du témoin n°1.



Déplacement possible dans l'hypothèse du drone

D'autres hypothèses peuvent être envisagées, comme celle de l'observation d'un phare d'atterrissage d'un aéronef en approche sur l'aéroport d'Orly, mais la distance (80 km) semble tout de même trop importante et l'axe de la piste la mieux orientée dans cette hypothèse n'est que peu compatible avec la direction que devrait prendre un tel aéronef en approche.

L'hypothèse du satellite artificiel pourra également être retenue, l'apparence du PAN telle que décrite par le témoin étant conforme à celle d'un tel satellite. Cette hypothèse est bien entendu à rejeter s'il s'avère que le ciel était bien couvert ce matin-là. La trajectoire décrite est cependant incompatible avec celle, habituelle, d'un satellite artificiel.

En conclusion, l'hypothèse du drone est la plus plausible et demanderait à être confirmée en particulier auprès des services de Gendarmerie ayant ce jour-là effectué la patrouille de surveillance autour de la centrale de Nogent-sur-Seine.

3.6. SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS COLLECTÉS

TEMOIN N° 1

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	LOUAN-VILLEGRUIS-FONTAINE (77)
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	/
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	D60
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	SE RENDAIT A SON TRAVAIL EN VOITURE
B2	Adresse précise du lieu d'observation	48,63317 ; 3,460528
B3	Description du lieu d'observation	DANS LA VOITURE DU TEMOIN, SUR LA D60
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	13/10/2014
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	06:10:00
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	3 SECONDES
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	1
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	FILLE
B9	Observation continue ou discontinue ?	CONTINUE
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est elle interrompue ?	/
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	LE PAN A DISPARU
B12	Phénomène observé directement ?	OUI
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	NON
B14	Conditions météorologiques	CIEL DEGAGE ET ETOILE SELON LE TEMOIN, MAIS COUVERT SELON LES DONNEES METEO
B15	Conditions astronomiques	LUNE GIBBEUSE PRESENTE A L'AZIMUT 195° ET A UNE HAUTEUR DE 58° - SIRIUS PRESENTE BAS SUR L'HORIZON SUD
B16	Equipements allumés ou actifs	PHARES DE LA VOITURE
B17	Sources de bruits externes connues	NON
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	1
C2	Forme	PONCTUELLE
C3	Couleur	BLANC
C4	Luminosité	TRES BRILLANT
C5	Trainée ou halo ?	NON

C6	Taille apparente (maximale)	« IDENTIQUE A UNE ETOILE »
C7	Bruit provenant du phénomène ?	NON
C8	Distance estimée (si possible)	« AUCUNE IDEE »
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	270°
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	60°
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	270°
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	60°
C13	Trajectoire du phénomène	« LIGNE DROITE COURTE DESCENDANTE OBLIQUE PUIS COURBE EN REMONTANT »
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	« TRES COURTE »
C15	Effet(s) sur l'environnement	NON
<i>Pour les éléments suivants, indiquez simplement si le témoin a répondu à ces questions</i>		
E1	Reconstitution sur plan et photo/croquis de l'observation ?	NON
E2	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	TROUBLE ET CURIOSITE
E3	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	EN A PARLE AVEC SA FILLE QUI A OBSERVE LA MEME CHOSE – EN A PARLE AVEC DES COLLEGUES AU TRAVAIL
E4	Quelle interprétation donne t-il a ce qu'il a observé ?	A PENSE EN PREMIER LIEU A UNE ETOILE FILANTE
E5	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	PENSE QUE NOUS NE SOMMES PAS SEULS
E6	Origine de l'intérêt pour les PAN ?	/
E7	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	NON, RESTE CONVAINCU
E8	Le témoin pense t'il que la science donnera une explication aux PAN ?	OUI, « PAR RECOUPAGE AVEC DES TEMOIGNAGES »

4- HYPOTHESES ENVISAGEES

Seules trois hypothèses ont été retenues, celles du drone, de l'avion en approche sur Orly ou du satellite artificiel.

4.1. SYNTHESE DES HYPOTHESES

HYPOTHESE	ARGUMENT(S) POUR	ARGUMENT(S) CONTRE	IMPORTANCE*
Drone	Observation au-dessus de la centrale de Nogent concomitante Déplacement (vitesse et orientation) compatible Signalisation lumineuse possible	Pas de description détaillée des services de sécurité de la centrale permettant une comparaison Extinction de la lumière Lumière non caractéristique de drone, (s'il en est !)	moyenne
Aéronef en approche sur Orly	Luminosité forte Orientation générale ouest	Distance d'observation Orientation de la piste Trajectoire en « V »	moyenne
Satellite artificiel	Apparence	Déplacement en « V » Si couche nuageuse avérée : impossible	Très faible

*Fiabilité de l'hypothèse estimée par l'enquêteur: certaine (100%) ; forte (>80%) ; moyenne (40% à 60%) ; faible (20% à 40%) ; très faible (<20%) ; nulle (0%)

5- CONCLUSION

Compte tenu des éléments définis dans les chapitres précédents, en particulier l'absence de description faite par les services de Gendarmerie de l'engin observé au-dessus de la centrale de Nogent, et en l'attente d'informations en ce sens, le manque d'information ne permet pas de trancher en faveur d'une quelconque hypothèse.

Ce cas est à classer en « C » comme observation d'un phénomène non identifiable en l'état, le manque important d'éléments ne permettant pas d'établir un avis solide.

5.1. CLASSIFICATION

Ce témoignage est d'une faible consistance : observation très courte, assez peu précis et détaillé et manquant par ailleurs de données primordiales et nécessaires pour la suite de l'étude. Témoin oculaire unique ayant témoigné et pas de documents photo ou vidéo.

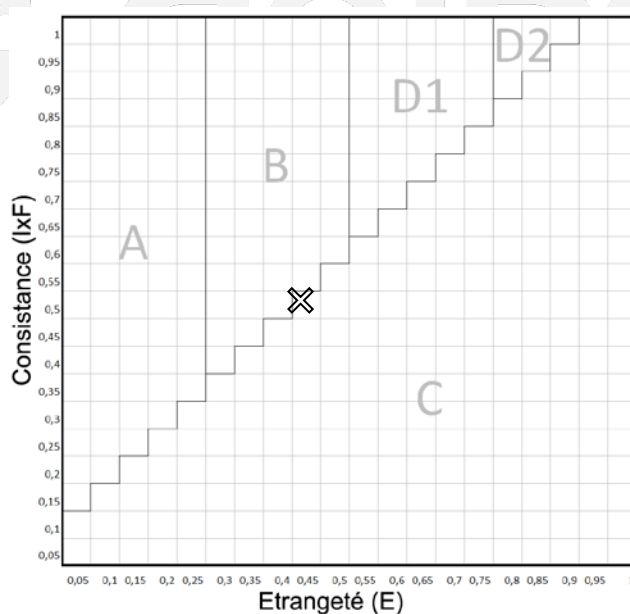
L'observation *pourrait être* moyennement étrange, cependant, trop d'imprécisions et de lacunes dans le témoignage empêchent de juger de façon véritablement valide son étrangeté. Nous mettrons 0.45 par défaut.

CONSISTANCE⁽¹⁾ (IxF)

0.5

ETRANGETE⁽²⁾ (E)

0.45



(1) Consistance (C) : entre 0 et 1. Quantité d'informations (I) fiables (F) recueillies sur un témoignage ($C = IxF$).

(2) Etrangeté (E) : entre 0 et 1. Distance en termes d'informations à l'ensemble des phénomènes connus.